

REITMANS

(CANADA) LIMITÉE

**Rapport de gestion
et
États financiers consolidés intermédiaires résumés non audités**

La période de 13 semaines closes le 4 mai 2019

REITMANS

(CANADA) LIMITÉE

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Reitmans (Canada) Limitée et de ses filiales (« Reitmans » ou la « société ») doit être lu à la lumière des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Reitmans au 4 mai 2019 et pour la période de 13 semaines close à cette date et les états financiers consolidés annuels audités de Reitmans au 2 février 2019 et pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes y afférentes, lesquels sont disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Le présent rapport de gestion est daté du 3 juin 2019.

Tous les renseignements financiers contenus dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Reitmans ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), aussi appelées principes comptables généralement reconnus (« PCGR »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Tous les montants d'argent qui figurent dans les tableaux du présent rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire ou lorsqu'il s'agit d'un montant par action ou d'un prix d'exercice. Les états financiers consolidés résumés non audités et le présent rapport de gestion ont été examinés par le comité d'audit de Reitmans et ont reçu l'approbation du conseil d'administration de la société le 3 juin 2019.

À moins d'indications contraires, toutes les données comparatives portant sur les résultats pour les 13 semaines closes le 4 mai 2019 (le « premier trimestre de l'exercice 2020 ») sont comparées aux données des 13 semaines closes le 5 mai 2018 (le « premier trimestre de l'exercice 2019 »). Tel qu'il est présenté à la rubrique « Nouvelles normes comptables adoptées au cours de l'exercice 2020 » du présent rapport de gestion, la société a adopté l'IFRS 16, *Contrats de location*, en appliquant l'approche rétrospective modifiée, avec prise d'effet pour l'exercice ouvert le 3 février 2019. Par conséquent, les chiffres correspondants au 2 février 2019 et pour l'exercice clos à cette date et ceux du premier trimestre de l'exercice 2019 n'ont pas été retraités et continuent d'être présentés conformément à l'IAS 17, *Contrats de location*. Le présent rapport de gestion présente également, à des fins d'analyse seulement et le cas échéant, les montants du premier trimestre de l'exercice 2020 comme si la société appliquait toujours l'IAS 17, *Contrats de location*, et qu'elle n'avait pas adopté l'IFRS 16.

Des renseignements supplémentaires sur Reitmans sont disponibles sur le site Web de la société, à l'adresse www.reitmanscanadalimitee.com, ou sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'exception des déclarations de fait, lesquelles sont vérifiables indépendamment à la date des présentes, toutes les déclarations contenues dans le présent rapport sont prospectives. Toutes les déclarations, formulées d'après les attentes actuelles de la direction, comportent de nombreux risques et incertitudes, connus ou non, dont un nombre important est indépendant de la volonté de la société. En conséquence, les résultats réels futurs peuvent s'avérer considérablement différents des résultats prévus contenus dans les déclarations prospectives, qui reflètent les attentes de la société uniquement en date du présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives sont fondées sur les estimations, les opinions et les hypothèses actuelles de la société, qui reposent sur la perception de la direction à l'égard des tendances historiques, des conditions actuelles et de

l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs qu'elle juge appropriés dans les circonstances. Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives au sujet des objectifs, des plans, des buts, des aspirations, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie, du rendement et des perspectives de la société, ainsi que des occasions qui s'offrent à elle et des questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les déclarations prospectives dans le présent rapport de gestion comprennent notamment des déclarations concernant les résultats et événements futurs prévus de la société, les liquidités futures, les dépenses d'investissement en immobilisations planifiées, le montant des cotisations versées au régime de retraite, l'état et l'incidence de la mise en œuvre de systèmes, la capacité de la société à mettre en œuvre avec succès ses initiatives stratégiques et ses initiatives au chapitre de la réduction des coûts et de l'amélioration de la productivité ainsi que l'incidence de telles initiatives. Ces déclarations prospectives spécifiques se retrouvent dans l'ensemble du présent rapport de gestion et comprennent celles qui sont mentionnées aux rubriques intitulées « Gestion des risques d'exploitation » et « Gestion des risques financiers » du présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives se reconnaissent généralement à l'emploi de termes comme « prévoir », « s'attendre à », « croire », « pourrait », « estimer », « avoir l'intention de », « planifier », « chercher à », « s'efforcer » et d'autres expressions semblables et à l'utilisation du futur et du conditionnel en ce qui concerne la société et sa gestion.

De nombreux risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés, sous-entendus ou projetés dans les déclarations prospectives, notamment les suivants :

- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession ou des modifications du taux d'inflation ou de déflation, les taux d'emploi, les taux d'intérêt, les taux de change ou les prix des dérivés;
- une concurrence accrue, qu'elle soit attribuable aux concurrents actuels ou à de nouveaux joueurs sur le marché;
- l'évolution des préférences des consommateurs pour le commerce électronique, la vente au détail en ligne et l'introduction de nouvelles technologies;
- la saisonnalité et les conditions météorologiques;
- l'incapacité de l'infrastructure de technologies de l'information (« TI ») de la société à soutenir les exigences des activités de la société, ou des atteintes à la sécurité interne ou externe, des attaques par déni de service, des virus, des vers et d'autres atteintes à la protection des données ou à la cybersécurité, connues ou inconnues;
- le fait de ne pas tirer d'avantages des investissements de la société dans ses nouveaux systèmes de TI;
- l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les freintes de stocks;
- le fait de ne pas réaliser les résultats attendus, notamment la croissance des produits, les économies prévues ou les gains d'efficacité opérationnelle associés aux grandes initiatives de la société, y compris la restructuration;
- les variations des passifs de la société au titre de l'impôt sur le résultat, de l'impôt sur le capital, de l'impôt foncier ou d'autres impôts et des passifs réglementaires, y compris les modifications des lois et des règles fiscales ou des cotisations futures.

Cette liste de facteurs pouvant influencer sur les déclarations prospectives de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ne connaît pas à l'heure actuelle ou qu'elle ne juge actuellement pas importants pourraient également faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans ses déclarations prospectives. Des risques et incertitudes supplémentaires sont analysés dans les documents que

la société dépose à l'occasion auprès des autorités de réglementation canadiennes en valeurs mobilières. Les lecteurs sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée à toute déclaration prospective ci-incluse. Ces déclarations traitent seulement de la situation à la date où elles ont été exprimées et la société n'a aucune obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir de telles déclarations à la suite d'un quelconque événement, circonstance ou autre, sauf si les lois sur les valeurs mobilières qui s'appliquent l'y obligent.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société a déterminé plusieurs mesures de rendement clés et mesures financières non conformes aux PCGR qui, de l'avis de la direction, sont utiles pour évaluer le rendement de la société; les lecteurs sont toutefois prévenus que certaines de ces mesures n'ont pas nécessairement de définition normalisée aux termes des IFRS et, de ce fait, peuvent ne pas être comparables à des expressions semblables utilisées par d'autres sociétés.

En plus de traiter du bénéfice conformément aux IFRS, le présent rapport de gestion contient des références au bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (le « BAIIA ajusté »), à titre de mesure financière non conforme aux PCGR. Le BAIIA ajusté se définit en tant que bénéfice net avant la charge ou le recouvrement d'impôt sur le résultat, les produits de dividendes, les produits d'intérêts, la variation nette de la juste valeur des titres négociables, les profits ou les pertes réalisés à la sortie de titres négociables, les charges d'intérêts, la dépréciation du goodwill, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les pertes de valeur nettes. Le tableau suivant effectue le rapprochement entre la mesure conforme aux PCGR la plus comparable, soit le bénéfice net ou la perte nette, et le BAIIA ajusté. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté est un important indicateur de la capacité de la société à générer des liquidités au moyen des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour financer les besoins en fonds de roulement et les dépenses d'investissement en immobilisations, et elle utilise cette mesure à ces fins. L'exclusion des produits de dividendes, des produits et des charges d'intérêts et de la variation nette de la juste valeur des titres négociables élimine l'incidence sur le bénéfice tiré d'activités autres que d'exploitation. L'exclusion des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des charges au titre des pertes de valeur élimine l'incidence hors trésorerie. Le BAIIA ajusté a pour but de fournir des informations additionnelles utiles aux investisseurs et aux analystes. Cette mesure n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Bien que les variations des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des charges au titre des pertes de valeur constituent des charges hors trésorerie, les actifs amortis devront fréquemment être remplacés ultérieurement; par conséquent, le BAIIA ajusté ne reflète pas les besoins de trésorerie pour ces remplacements. Le BAIIA ajusté ne devrait pas être considéré à titre de trésorerie discrétionnaire qui peut être investie dans la croissance de l'entreprise ou encore à titre de mesure de la trésorerie qui sera disponible pour satisfaire aux obligations de la société. D'autres sociétés peuvent calculer le BAIIA ajusté différemment. De temps à autre, la société peut exclure des éléments additionnels si elle croit qu'elle pourra ainsi arriver à une analyse plus efficace du rendement opérationnel sous-jacent. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. Le BAIIA ajusté ne devrait pas servir de substitut aux mesures de la performance calculées selon les IFRS ni être considéré comme une solution de rechange au bénéfice net, aux entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation, d'investissement ou de financement, ou à toute autre donnée contenue dans les états financiers et présentée à titre d'indicateur de la performance financière ou de la capacité de la société à générer des liquidités, qui sont tous des facteurs présentés conformément aux IFRS. Bien que le BAIIA ajusté est souvent utilisé par les analystes en valeurs mobilières, les prêteurs et les autres intervenants pour évaluer les sociétés, cette mesure comporte des limites à titre d'outil d'analyse et ne devrait pas être prise en compte isolément ni servir de substitut dans l'analyse des résultats de la société présentés conformément aux IFRS.

La société utilise les ventes des magasins comparables comme indicateur de rendement clé (« IRC ») pour évaluer le rendement des magasins et la croissance des ventes. La société a adopté une approche omnicanal aux fins de l'établissement de sa relation avec ses clients. En raison du comportement des consommateurs sur les différents canaux, la société a lancé une initiative visant à s'aligner sur les habitudes d'achat de ses clients par l'entremise de canaux de vente en ligne ou en magasin. Cette approche permet aux clients de magasiner en ligne pour la livraison à domicile, la cueillette en magasin, l'achat dans l'un de nos magasins ou l'expédition à domicile à partir de nos magasins lorsque les produits ne sont pas disponibles. En raison du comportement des clients sur les différents canaux, la société présente une seule mesure des ventes des magasins comparables, qui comprend les ventes en magasin et sur les sites de commerce électronique. Les ventes des magasins comparables constituent les ventes générées par des magasins ouverts continuellement pendant les deux périodes comparées et comprennent les ventes en ligne. Les ventes des magasins comparables ne comprennent pas les ventes des comptes clients liés aux ventes en gros. Les ventes des magasins comparables sont mesurées en fonction des mêmes jours civils pour chacune des périodes. Même si cet IRC est exprimé comme un ratio, il constitue une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. La direction utilise les ventes des magasins comparables pour évaluer le rendement des magasins et les ventes en ligne et juge cette mesure utile pour déterminer la part de nouvelles ventes provenant de la croissance des ventes et la part pouvant être attribuée à l'ouverture de nouveaux magasins. Les ventes des magasins comparables constituent une mesure couramment utilisée par les détaillants et sont considérées comme un renseignement utile tant par les investisseurs que par les analystes. Les ventes des magasins comparables ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS.

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la perte nette au BAIIA ajusté :

	Pour les premiers trimestres de 2020		
	2020	Compte non tenu de l'incidence de l'IFRS 16 ¹⁾	2019
Perte nette	(12,6) \$	(11,3) \$	(3,2) \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et pertes de valeur nettes	26,6	8,5	9,9
Produits de dividendes	(0,6)	(0,6)	(0,6)
Produits d'intérêts	(0,5)	(0,5)	(0,4)
Variation nette de la juste valeur des titres négociables	2,1	2,1	1,8
Charges d'intérêts	1,9	–	–
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(3,4)	(2,9)	(0,6)
BAIIA ajusté	13,5 \$	(4,7) \$	6,9 \$
BAIIA ajusté en % des ventes	7,3 %	(2,5) %	3,3 %

¹ Le BAIIA ajusté pour le premier trimestre de l'exercice 2020 présenté compte non tenu de l'incidence de l'IFRS 16 a été calculé comme si la société appliquait toujours l'IAS 17, *Contrats de location*, et qu'elle n'avait pas adopté l'IFRS 16. Aux termes de l'IFRS 16, la nature et le calendrier des charges liées aux contrats de location simple changent puisque les charges liées aux contrats de location simple constatées selon le mode linéaire sont remplacées par une dotation aux amortissements pour les actifs au titre de droits d'utilisation et une charge d'intérêts sur les obligations locatives. Par conséquent, l'IFRS 16 a eu une incidence favorable d'environ 18,2 millions de dollars sur le BAIIA ajusté pour le premier trimestre de l'exercice 2020, puisque les charges liées aux contrats de location simple ont été remplacées par des charges d'amortissement et d'intérêts, lesquelles n'entrent pas dans le calcul du BAIIA ajusté.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La société a un seul secteur à présenter qui tire ses produits principalement de la vente de vêtements pour dames à ses clients grâce à ses bannières. La société exploite des magasins partout au Canada, principalement dans les galeries marchandes et les mégacentres commerciaux, tout en exploitant également des sites Web de commerce électronique de marchandises pour toutes ses bannières. Ces canaux de vente en ligne offrent la commodité, la sélection et la facilité d'achat tout en accroissant la fidélisation de la clientèle et la notoriété des marques. À l'heure actuelle, la société exerce ses activités sous les bannières suivantes :

Reitmans

Avec ses magasins d'une superficie moyenne de 4 600 pieds carrés, Reitmans est l'une des plus importantes chaînes de commerce de détail de mode féminine au Canada. Elle se démarque par une fidélité de la clientèle solidement établie grâce à un service hors pair, des stratégies marketing novatrices, ainsi que des produits de qualité.

Penningtons

Chef de file canadien du marché des vêtements de grande taille, Penningtons propose à ses clientes une sélection de vêtements tendance et abordables pour les tailles mode 12 à 32. Penningtons exploite des magasins d'une superficie moyenne de 6 000 pieds carrés dans des mégacentres au Canada.

ADDITION ELLE

Addition Elle est une destination mode pour les femmes de taille forte axée sur la mode, la qualité et la coupe, offrant les dernières tendances et les essentiels mode dans un environnement de magasinage inspirant. Addition Elle exploite des magasins d'une superficie moyenne de 6 000 pieds carrés dans les grands centres commerciaux et mégacentres du pays.

RW&CO.

RW & CO. exploite des magasins d'une superficie moyenne de 4 500 pieds carrés situés dans des emplacements de choix dans des centres commerciaux importants. Sa mission est de faire découvrir la mode à une clientèle de style urbain en proposant des vêtements et articles mode pour les hommes et les femmes.



Thyme Maternité est un chef de file de la mode pour futures mamans, proposant des styles actuels tendance pour tous les aspects de leur vie, de la détente au travail, ainsi qu'une gamme complète de vêtements et d'accessoires pour l'allaitement. Thyme exploite des magasins d'une superficie moyenne de 2 000 pieds carrés situés dans des centres commerciaux importants et des mégacentres à l'échelle nationale.

BANNIÈRES

	Nombre de magasins au 2 février 2019	Ouvertures au T1	Fermetures au T1	Nombre de magasins au 4 mai 2019	Nombre de magasins au 5 mai 2018
Reitmans	263	-	(4)	259	269
Penningtons	115	-	-	115	121
Addition Elle	81	-	(1)	80	89
RW & CO.	83	-	(1)	82	80
Thyme Maternité	58	-	-	58	62
Hyba	-	-	-	-	16
Total	600	-	(6)	594	637

Diverses raisons motivent la fermeture de magasins étant donné que la viabilité de chacun d'eux et leur emplacement sont constamment surveillés et évalués pour assurer une rentabilité soutenue. Dans la plupart des cas, lorsqu'un magasin est fermé, les marchandises de ce magasin sont vendues dans le cours normal des activités, et les marchandises invendues à la date de fermeture sont habituellement transférées à d'autres magasins exploitant la même bannière en vue d'être vendues dans le cours normal des activités.

INITIATIVES STRATÉGIQUES

La société a entrepris de nombreuses initiatives stratégiques dans le but d'améliorer ses marques, d'accroître sa productivité et sa rentabilité dans l'ensemble de ses activités grâce au perfectionnement de ses systèmes, et de favoriser une culture d'amélioration des processus.

Les initiatives en cours et les nouvelles initiatives de la société sont comme suit :

INITIATIVES	SITUATION ACTUELLE
<p>En ce qui concerne la croissance prévue de ses activités liées au commerce électronique, la société a l'intention d'optimiser la réponse aux commandes en exploitant les stocks de son réseau de magasins au Canada (livraison à partir du magasin). Il est à prévoir que cette initiative, qui vise à améliorer la visibilité des stocks et leur disponibilité à travers tous les canaux, permettra d'accroître la rapidité de la livraison, l'efficacité de la répartition et la rentabilité.</p>	<p>Au cours du premier trimestre de l'exercice 2020, la société a mené à terme le déploiement des mises à niveau de son système de ventes au détail et de ses systèmes de distribution et de manutention et cette initiative est maintenant pleinement opérationnelle.</p>
<p>La société s'engage à fournir la meilleure expérience numérique à ses clients. D'un point de vue stratégique, la société priorise le numérique, ce qui favorise une croissance rapide et durable dans le contexte numérique et omnicanal du secteur du détail. Cet engagement inclut une amélioration continue de l'expérience mobile du client ainsi qu'une initiative visant à offrir une expérience de magasinage plus personnalisée pour ses clients au moyen de données de qualité améliorée pour proposer une offre de produits personnalisés pertinente.</p>	<p>La société continue d'améliorer sa principale plateforme de commerce électronique, de mettre au point sa gestion des relations avec la clientèle et son infrastructure d'automatisation du marketing et d'optimiser ses capacités de gestion des données sur les clients.</p> <p>La société revoit la conception de ses sites d'achat en ligne actuels afin d'améliorer l'expérience client sur appareil mobile. Le déploiement de cette initiative se fera progressivement : le deuxième semestre de l'exercice 2020 pour les bannières du marché des vêtements de grande taille et l'exercice suivant pour les autres bannières.</p>
<p>La société remplacera son système de terminaux de point de vente actuel dans tous ses magasins.</p>	<p>Un processus visant à définir les besoins a été mis en branle et la société en est aux premières étapes du projet.</p> <p>La sélection des fournisseurs devrait être terminée au cours de l'exercice 2020 et la mise en œuvre de cette initiative relative au système de terminaux de point de vente devrait commencer au cours de l'exercice 2021.</p>

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020 EN REGARD DE CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2019

Compte non tenu de l'incidence de l'IFRS 16¹

	Premier trimestre de l'exercice 2020	Premier trimestre de l'exercice 2019	Variation (en \$)	Variation (en %)	Premier trimestre de l'exercice 2020	Premier trimestre de l'exercice 2019	Variation (en \$)	Variation (en %)
Ventes	185,2 \$	207,6 \$	(22,4) \$	(10,8) %	185,2 \$	207,6 \$	(22,4) \$	(10,8) %
Coût des biens vendus	83,4	91,3	(7,9)	(8,7) %	83,4	91,3	(7,9)	(8,7) %
Marge brute	101,8	116,3	(14,5)	(12,5) %	101,8	116,3	(14,5)	(12,5) %
Marge brute en %	55,0 %	56,0 %			55,0 %	56,0 %		
Frais de vente et de distribution et charges administratives	114,9	120,6	(5,7)	(4,7) %	115,0	120,6	(5,6)	(4,6) %
Résultats des activités d'exploitation	(13,1)	(4,3)	(8,8)		(13,2)	(4,3)	(8,9)	
(Charges financières nettes) produits financiers nets	(2,9)	0,5	(3,4)		(1,0)	0,5	(1,5)	
Perte avant impôt sur le résultat	(16,0)	(3,8)	(12,2)		(14,2)	(3,8)	(10,4)	
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(3,4)	(0,6)	(2,8)		(2,9)	(0,6)	(2,3)	
Perte nette	(12,6) \$	(3,2) \$	(9,4) \$		(11,3) \$	(3,2) \$	(8,1) \$	
BAILA ajusté	13,5 \$	6,9 \$	6,6 \$	95,7 %	(4,7) \$	6,9 \$	(11,6) \$	
Perte par action :								
De base	(0,20) \$	(0,05) \$	(0,15) \$		(0,18) \$	(0,05) \$	(0,13) \$	
Diluée	(0,20)	(0,05)	(0,15)		(0,18)	(0,05)	(0,13)	

¹ Les chiffres présentés compte non tenu de l'incidence de l'IFRS 16 ont été calculés comme si la société appliquait toujours l'IAS 17, *Contrats de location*, au premier trimestre de l'exercice 2020 et qu'elle n'avait pas adopté l'IFRS 16.

Ventes

Les ventes du premier trimestre de l'exercice 2020 ont diminué de 22,4 millions de dollars, ou 10,8 %, pour s'établir à 185,2 millions de dollars, principalement en raison d'une réduction nette de 43 magasins et des conditions météorologiques inhabituelles qui ont prévalu au cours du premier trimestre de l'exercice 2020. La société continue d'exécuter son plan, s'adaptant au nouvel environnement dans le secteur du détail en réduisant la présence de ses magasins dans certains marchés tout en améliorant ses capacités de commerce électronique.

Les ventes de magasins comparables, qui comprennent les ventes du commerce électronique, ont diminué de 5,7 %. La diminution tient essentiellement au fait que l'achalandage des magasins a reculé de 5,4 % pour le premier trimestre de l'exercice 2020. La société continue d'enregistrer une vigoureuse croissance grâce à ses canaux de vente en ligne.

Marge brute

La marge brute du premier trimestre de l'exercice 2020 a diminué de 14,5 millions de dollars, ou 12,5 %, pour s'établir à 101,8 millions de dollars, comparativement à 116,3 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2019, en raison essentiellement de la réduction nette de 43 magasins. La marge brute en pourcentage des ventes a diminué, passant de 56,0 % au cours du premier trimestre de l'exercice 2019 à 55,0 % au cours du premier trimestre de l'exercice 2020, ce qui s'explique surtout par l'augmentation de la réserve de stock et les activités de promotion liées aux programmes de fidélisation, et ce, malgré l'effet favorable du cours de change sur les achats libellés en dollars américains comptabilisés dans le coût des biens vendus.

Frais de vente et de distribution et charges administratives

Le total des frais de vente et de distribution et des charges administratives pour le premier trimestre de l'exercice 2020 a diminué de 4,7 %, ou de 5,7 millions de dollars, pour s'établir à 114,9 millions de dollars. La diminution est principalement attribuable à la réduction des charges d'exploitation des magasins en raison du nombre moins élevé de magasins et de la diminution des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des pertes de valeur nettes.

Le total des frais de vente et de distribution et des charges administratives pour le premier trimestre de l'exercice 2020, compte non tenu de l'incidence de l'IFRS 16, se serait établi à 115,0 millions de dollars. L'IFRS 16 n'a pas eu d'incidence significative sur les frais de vente et de distribution et les charges administratives, puisque les charges liées aux contrats de location simple calculées selon l'IAS 17 ont été remplacées par une charge d'amortissement similaire liée aux actifs au titre de droits d'utilisation.

Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont chiffrées à 2,9 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2020, comparativement à des produits financiers nets de 0,5 million de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2019. Ce changement est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une augmentation de 1,9 million de dollars de la charge d'intérêts sur les obligations locatives par suite de l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16;
- une perte de change de 0,1 million de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2020, comparativement à un profit de 1,3 million de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2019, essentiellement attribuable à l'incidence du cours de change lié aux actifs et passifs monétaires libellés en dollars américains;
- une diminution de 2,1 millions de dollars de la juste valeur des titres négociables pour le premier trimestre de l'exercice 2020 comparativement à une diminution de 1,8 million de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2019, ce qui a été contrebalancé en partie par
- une augmentation des produits d'intérêts découlant essentiellement de la trésorerie détenue auprès des banques.

Si l'on ne tient pas compte de l'augmentation du coût financier de 1,9 million de dollars attribuable à l'incidence de l'IFRS 16, le coût financier net se serait établi à 1,0 million de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2020 en regard d'un produit financier de 0,5 million de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2019.

Impôt sur le résultat

Pour le premier trimestre de l'exercice 2020, le recouvrement d'impôt sur le résultat a été touché essentiellement par la diminution de 2,1 millions de dollars de la juste valeur des titres négociables à l'égard desquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé et par l'incidence des produits de dividendes exonérés d'impôt relativement au revenu provenant d'une entreprise exploitée activement. Les taux d'impôt effectifs de la société tiennent compte de l'incidence de variations des taux d'impôt quasi adoptés dans les divers territoires fiscaux.

Perte nette

La perte nette pour le premier trimestre de l'exercice 2020 s'est chiffrée à 12,6 millions de dollars (perte par action de base et diluée de 0,20 \$), comparativement à une perte nette de 3,2 millions de dollars (perte par action de base et diluée de 0,05 \$) pour le premier trimestre de l'exercice 2019. L'augmentation de 9,4 millions de dollars de la perte nette comprend l'incidence défavorable de l'IFRS 16 qui s'est chiffrée à 1,3 million de dollars. Si l'on ne tient pas compte de cette incidence de 1,3 million de dollars attribuable à l'IFRS 16, l'augmentation de la perte nette de 8,1 millions de dollars est principalement attribuable au resserrement de la marge brute et à la hausse des charges financières nettes, contrées en partie par le recul des charges d'exploitation des magasins et la hausse du recouvrement d'impôt sur le résultat, tel qu'il est mentionné précédemment.

BAIIA ajusté

Pour le premier trimestre de l'exercice 2020, le BAIIA ajusté s'est chiffré à 13,5 millions de dollars, comparativement à 6,9 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2019, ce qui représente une hausse de 6,6 millions de dollars. Comme il a été mentionné précédemment, l'accroissement du BAIIA ajusté tient compte de l'incidence favorable de l'adoption de l'IFRS 16 de 18,2 millions de dollars. Compte non tenu de cette incidence de 18,2 millions de dollars attribuable à l'IFRS 16, le BAIIA ajusté pour le premier trimestre de l'exercice 2020 s'est élevé à (4,7) millions de dollars, comparativement à 6,9 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2019, ce qui représente une baisse de 11,6 millions de dollars. La baisse tient essentiellement à la diminution de la marge brute, tel qu'il est mentionné précédemment.

CONTRATS DE CHANGE

La société importe la majeure partie de ses achats de marchandises de fournisseurs étrangers, les délais d'approvisionnement pouvant parfois atteindre 12 mois. La société conclut des contrats de change à terme afin de couvrir une partie importante de son exposition aux fluctuations de la valeur du dollar américain, et ce, généralement jusqu'à 12 mois à l'avance. La société a pour principe de couvrir au moins 80 % des achats de marchandises libellés en dollars américains prévus pour un exercice donné au moyen de contrats de change à terme, toute exigence supplémentaire étant remplie au moyen d'achats au comptant en dollars américains. Pour le premier trimestre de l'exercice 2020, les achats de marchandises, payables en dollars américains, se sont élevés à environ 64 millions de dollars américains.

Les contrats de change à terme, qui sont tous désignés comme couvertures de flux de trésorerie, se détaillent comme suit :

	Prix d'exercice moyen	Montant notionnel en \$ US	Actif financier dérivé	Passif financier dérivé	Montant net
4 mai 2019	1,311 \$	135,0 \$	3,7 \$	– \$	3,7 \$
5 mai 2018	1,275 \$	174,5 \$	2,8 \$	(1,6) \$	1,2 \$
2 février 2019	1,299 \$	155,0 \$	1,9 \$	(1,0) \$	0,9 \$

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

En raison de la saisonnalité et de la période des Fêtes, les résultats d'exploitation d'un trimestre donné ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation d'un exercice complet. Le tableau qui suit présente les principales données financières consolidées pour les huit trimestres les plus récents. Toute référence à « 2020 » correspond à l'exercice qui sera clos le 1^{er} février 2020, toute référence à « 2019 » correspond à l'exercice clos le 2 février 2019 et toute référence à « 2018 » correspond à l'exercice clos le 3 février 2018.

	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	2020 ² (13 semaines)	2019 (13 semaines)	2019 (13 semaines)	2018 (14 semaines)	2019 (13 semaines)	2018 (13 semaines)	2019 (13 semaines)	2018 (13 semaines)
Ventes	185,2 \$	207,6 \$	226,9 \$	264,2 \$	239,7 \$	242,4 \$	248,8 \$	250,8 \$
(Perte nette) bénéfice net	(12,6)	(3,2)	(8,9)	(2,0)	8,9	(16,8) ¹	10,0	9,4
(Perte) bénéfice par action								
De base	(0,20) \$	(0,05) \$	(0,14) \$	(0,03) \$	0,14 \$	(0,27) ¹ \$	0,16 \$	0,15 \$
Dilué(e)	(0,20)	(0,05)	(0,14)	(0,03)	0,14	(0,27) ¹	0,16	0,15
(Perte nette) Bénéfice net, compte non tenu de la dépréciation du goodwill	(12,6) \$	(3,2) \$	(8,9) \$	(2,0) \$	8,9 \$	9,5 \$	10,0 \$	9,4 \$
(Perte) bénéfice par action, compte non tenu de la dépréciation du goodwill								
De base	(0,20) \$	(0,05) \$	(0,14) \$	(0,03) \$	0,14 \$	0,15 \$	0,16 \$	0,15 \$
Dilué(e)	(0,20)	(0,05)	(0,14)	(0,03)	0,14	0,15	0,16	0,15

¹ Inclut l'incidence d'une dépréciation du goodwill de 26,3 millions de dollars liée à la bannière Addition Elle.

² Compte tenu de l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16.

BILAN

Le tableau suivant présente certains postes choisis du bilan de la société au 4 mai 2019 et au 2 février 2019 :

	Au 4 mai 2019	Au 2 février 2019	Variation (en \$)	Variation (en %)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	74,7 \$	112,5 \$	(37,8) \$	(33,6) %
Titres négociables	47,6	49,7	(2,1)	(4,2) %
Clients et autres débiteurs (courants et non courants)	9,1	7,9	1,2	15,2 %
Stocks	159,3	146,8	12,5	8,5 %
Charges payées d'avance	15,3	19,8	(4,5)	(22,7) %
Immobilisations corporelles et incorporelles	115,5	117,6	(2,1)	(1,8) %
Actifs au titre de droits d'utilisation	216,8	–	216,8	s. o.
Impôt sur le résultat différé	25,3	24,8	0,5	2,0 %
Fournisseurs et autres créditeurs (courants et non courants)	90,9	104,0	(13,1)	(12,6) %
Impôt sur le résultat payable	0,9	4,2	(3,3)	(78,6) %
Actif financier dérivé net	3,7	0,9	2,8	s. o.
Produits différés	13,8	15,2	(1,4)	(9,2) %
Crédits différés au titre des contrats de location	–	7,8	(7,8)	s. o.
Obligations locatives (courantes et non courantes)	225,8	–	225,8	s. o.

L'écart entre les chiffres présentés au 4 mai 2019 et au 2 février 2019 s'explique essentiellement par ce qui suit :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 37,8 millions de dollars en raison de la réduction des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, cette diminution étant essentiellement attribuable au rendement des ventes plus faible, au calendrier de paiement des dettes fournisseurs en raison de la réception anticipée de marchandises prévue, en plus des investissements dans les immobilisations corporelles, des paiements effectués sur les obligations locatives et des versements de dividendes au cours du premier trimestre de l'exercice 2020;
- Les titres négociables ont diminué en raison de la variation nette de leur juste valeur pour le premier trimestre de l'exercice 2020;
- Les clients et autres débiteurs ont augmenté essentiellement en raison de la hausse des créances sur cartes de crédit au 4 mai 2019. Les clients et autres débiteurs se composent habituellement des ventes par carte de crédit enregistrées au cours des derniers jours du trimestre, des créances au titre des comptes clients liés aux ventes en gros et des débiteurs liés au programme d'incitatifs fiscaux courants du gouvernement;
- Les stocks ont augmenté essentiellement en raison de la réception hâtive et de l'accumulation normale de marchandise en prévision des ventes du printemps et de l'été, ainsi que des ventes inférieures aux attentes étant donné les conditions météorologiques inhabituelles qui ont prévalu au cours du premier trimestre de l'exercice 2020;
- Les charges payées d'avance se composent normalement de contrats d'entretien et de l'impôt foncier et des taxes d'affaires payés d'avance. La diminution s'explique principalement par les paiements de loyers d'environ 6,0 millions de dollars, qui étaient antérieurement comptabilisés en tant que charges payées d'avance aux termes de l'IAS 17, et qui ont été appliqués aux actifs au titre de droits d'utilisation conformément à l'IFRS 16 au 3 février 2019 (il y a lieu de se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre de l'exercice 2020 pour plus de précisions);
- La société continue de gérer étroitement son investissement dans les immobilisations corporelles et incorporelles. La baisse rend compte de la réduction du nombre de magasins. Pour le premier trimestre de l'exercice 2020, un montant de 6,2 millions de dollars a été principalement investi dans la mise à niveau des systèmes de ventes au détail et de la

technologie numérique, l'amélioration des systèmes de distribution et de manutention, ainsi que la rénovation de magasins existants. Des amortissements d'immobilisations corporelles et incorporelles et des pertes de valeur nette liés aux actifs au titre de droits d'utilisation de 8,5 millions de dollars ont été comptabilisés pour le premier trimestre de l'exercice 2020 (9,9 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2019);

- Au 3 février 2019, des actifs au titre de droits d'utilisation de 210,7 millions de dollars ont été comptabilisés par suite de l'adoption de l'IFRS 16, ceux-ci représentent principalement le droit d'utilisation des magasins de détail et de matériel spécifique de la société sur la durée de leur contrat de location. De plus, les actifs au titre de droits d'utilisation ont augmenté de 24,2 millions de dollars en raison des entrées de contrats de location au cours du premier trimestre de 2020. Des amortissements d'immobilisations corporelles et incorporelles et des pertes de valeur nettes liés aux actifs au titre de droits d'utilisation de 18,1 millions de dollars ont été comptabilisés au premier trimestre de l'exercice 2020;
- L'impôt sur le résultat différé est surtout attribuable aux différences temporaires déductibles des immobilisations corporelles et incorporelles et du passif au titre des retraites;
- Les fournisseurs et autres crédateurs ont été touchés par les obligations locatives différées et les provisions pour contrats déficitaires s'élevant à environ 6,5 millions de dollars auparavant comptabilisées en tant que fournisseurs et autres crédateurs selon l'IAS 17, qui ont été portés en diminution des actifs au titre de droits d'utilisation conformément à l'IFRS 16 au 3 février 2019 (il y a lieu de se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre de l'exercice 2020 pour plus de précisions), et par le calendrier de paiements des dettes fournisseurs et des crédateurs au titre des avantages du personnel. Les fournisseurs et autres crédateurs de la société se composent dans une large mesure de dettes fournisseurs, de crédateurs au titre des avantages du personnel et de passifs liés à la taxe de vente;
- L'impôt sur le résultat à payer a baissé en raison de la diminution des passifs d'impôt estimés et des paiements effectués auprès des autorités fiscales au cours du premier trimestre de l'exercice 2020;
- La variation de l'actif financier dérivé net est attribuable à l'incidence d'ajustements à la valeur de marché des contrats de change à terme en vigueur à la clôture du premier trimestre de l'exercice 2020;
- Les produits différés ont diminué en raison surtout du calendrier d'encaissement des cartes-cadeaux. Les produits différés se composent de cartes-cadeaux inutilisées et de points et primes de fidélisation accordés dans le cadre de programmes de fidélisation de la clientèle. Les produits sont comptabilisés lorsque les cartes-cadeaux et les points et primes de fidélisation sont utilisés;
- Les crédits différés au titre des contrats de location ont été portés en diminution des actifs au titre de droits d'utilisation aux termes de l'IFRS 16 au 3 février 2019 (il y a lieu de se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre de l'exercice 2020 pour plus de précisions);
- De nouvelles obligations locatives ont été comptabilisées à l'adoption de l'IFRS 16 au 3 février 2019 et correspondent à la valeur actualisée des obligations de la société d'effectuer des paiements de loyers relativement à ses contrats de location visant les magasins et le matériel (il y a lieu de se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre de l'exercice 2020 pour plus de précisions).

GESTION DES RISQUES D'EXPLOITATION ET DES RISQUES FINANCIERS

Les stratégies de gestion des risques d'exploitation et des risques financiers sont décrites en détail dans le rapport de gestion annuel et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 2 février 2019, lesquels sont disponibles sur le site Web de Sedar, à l'adresse www.sedar.com.

Aucune modification importante des risques d'exploitation et des risques financiers de la société n'a été constatée au cours des 13 semaines closes le 4 mai 2019.

LIQUIDITÉS, FLUX DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Les fonds qu'utilise la société servent essentiellement à répondre aux exigences du fonds de roulement, aux dépenses d'investissement en immobilisations et au paiement de dividendes. Au 4 mai 2019, les capitaux propres s'élevaient à 326,5 millions de dollars, ou 5,16 \$ par action (342,4 millions de dollars, ou 5,41 \$ par action au 5 mai 2018; 339,6 millions de dollars, ou 5,36 \$ par action au 2 février 2019). La société continue à jouir d'une solide situation financière. Les principales sources de liquidités de la société sont constituées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements dans des titres négociables totalisant 122,3 millions de dollars au 4 mai 2019 (155,8 millions de dollars au 5 mai 2018; 162,2 millions de dollars au 2 février 2019). La trésorerie est détenue dans des comptes portant intérêt auprès de grandes institutions financières canadiennes. La société surveille de près le risque auquel l'exposent ses placements de liquidités. La société dispose de facilités de crédit d'emprunt et de fonds de roulement non garantis disponibles d'au plus 75,0 millions de dollars, ou son équivalent en dollars américains. Au 4 mai 2019, une tranche de 3,7 millions de dollars (4,1 millions de dollars au 5 mai 2018; 4,2 millions de dollars au 2 février 2019) de ces lignes de crédit d'exploitation était affectée aux fins de lettres de crédit de soutien et de lettres de crédit documentaires. Ces facilités de crédit sont utilisées principalement pour les achats dans le cadre de contrats de change à terme en dollars américains et pour les lettres de crédit en dollars américains émises à l'intention de tiers fournisseurs étrangers qui exigent un tel aval avant de confirmer les commandes d'achat passées par la société. La société utilise rarement ces facilités de crédit à d'autres fins. Les lignes de crédit d'exploitation qui font l'objet d'une affectation sont comptabilisées lorsque la société considère qu'il est probable qu'un paiement doit être effectué à l'autre partie au contrat. La société n'a inscrit aucun passif à l'égard de ces engagements.

La société souscrit de l'assurance de risques auprès de sociétés d'assurances qui sont stables financièrement. La société maintient des programmes exhaustifs de sécurité interne et de prévention des pertes afin d'atténuer l'incidence financière des vols.

La société a versé des dividendes s'élevant à 0,05 \$ par action pour le premier trimestre de l'exercice 2020, pour un total de 3,2 millions de dollars, ce qui cadre avec les chiffres du premier trimestre de l'exercice 2019. En ce qui concerne la politique de dividendes, le conseil d'administration tient compte du bénéfice par action de la société, de ses flux de trésorerie d'exploitation, du niveau de dépenses d'investissement en immobilisations prévues et de sa trésorerie et titres négociables. Le ratio de paiement cible est d'environ 50 % à 80 % du bénéfice par action durable, 50 % à 75 % des flux de trésorerie d'exploitation en tenant compte de la capacité d'augmenter le dividende à même les liquidités inscrites au bilan de la société, si ces objectifs ne sont pas atteints pour un exercice donné. Le conseil d'administration réexamine régulièrement ces directives.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2020, la société a investi 6,2 millions de dollars en trésorerie au titre des dépenses d'investissement en immobilisations, principalement dans la mise à niveau des systèmes de ventes au détail et de la technologie numérique, l'amélioration des systèmes de distribution et de manutention, ainsi que la rénovation de magasins existants et la construction de nouveaux magasins. La société s'attend à investir environ 29,0 millions de dollars

au titre des dépenses d'investissement en immobilisations pour l'exercice 2020. Ces dépenses, en plus du versement de dividendes et de tout remboursement liés aux facilités de crédit bancaire, devraient être financées à l'aide des ressources financières existantes de la société et des fonds provenant de ses activités.

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements dans des titres négociables, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des lignes de crédit lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement en immobilisations ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement et les obligations financières.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Les engagements financiers de la société qui ne s'inscrivent pas dans le cours normal des activités de la société sont sensiblement les mêmes que ceux décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 2 février 2019.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

En date du 3 juin 2019, 13 440 000 actions ordinaires et 49 890 266 actions de catégorie A sans droit de vote de la société étaient émises et en circulation. Chaque action ordinaire donne à son porteur une voix aux assemblées des actionnaires de la société. Le nombre des options sur actions en cours de la société s'établissait à 1 878 000 et leur prix d'exercice moyen était de 8,08 \$. Chaque option sur actions donne à son porteur le droit d'acheter une action de catégorie A sans droit de vote de la société à un prix d'exercice établi en fonction du cours des actions à la date à laquelle l'option a été attribuée.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal de ses activités, la société doit prendre des engagements longterms d'avance pour l'approvisionnement d'une part importante de ses achats de marchandises, dans certains cas jusqu'à douze mois d'avance. La majeure partie de ces achats doit être réglée en dollars américains. La société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses engagements à long terme en dollars américains, notamment des achats au prix au comptant et des contrats de change à terme utilisés comme couvertures assortis généralement d'échéances d'au plus 12 mois.

Les contrats de change en cours au 4 mai 2019, au 5 mai 2018 et au 2 février 2019 figurent à la rubrique intitulée « Contrats de change » du présent rapport de gestion.

Un contrat de change à terme est un accord contractuel visant l'achat ou la vente ultérieur d'une devise à un prix et à une date déterminés. Les risques de crédit existent dans l'éventualité où une contrepartie manquerait à ses engagements. La société réduit ce risque en ne faisant affaire qu'avec des contreparties hautement cotées, habituellement des grandes banques à charte canadiennes. La société n'a pas recours à des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées n'ont fait l'objet d'aucun changement important par rapport à celles présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 2 février 2019.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La société jouit d'un certain niveau de liquidité en raison des soldes importants de trésorerie et d'équivalents de trésorerie qu'elle détient ainsi que de ses titres négociables. La société a recours à ses liquidités pour financer les dépenses d'investissement en immobilisations continues de même que ses besoins en fonds de roulement. Les instruments financiers qui sont exposés à des concentrations de risque de crédit consistent essentiellement en des éléments de trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres négociables, des clients et autres débiteurs et des contrats de change. La société atténue ce risque en ne traitant qu'avec des contreparties hautement cotées, soit ordinairement de grandes institutions financières canadiennes. La société surveille de près le risque auquel l'exposent ses placements de liquidités à court terme. Les titres négociables consistent en des actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes hautement cotées. Le portefeuille de placements de la société est exposé à la volatilité des marchés boursiers.

Comme la volatilité du dollar américain par rapport au dollar canadien se répercute sur le bénéficiaire et même si la société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses obligations continues libellées en dollars américains, dont des achats au prix au comptant et des contrats de change, cette volatilité peut l'exposer à des risques.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, JUGEMENTS ET HYPOTHÈSES

Principales sources d'incertitude liée aux estimations

Aucune modification importante des principales sources d'incertitude liée aux estimations ou des jugements posés lors de l'application des méthodes comptables présentées dans le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice clos le 2 février 2019 (disponibles sur le site Web de Sedar, à l'adresse www.sedar.com) n'a été constatée, sauf pour ce qui est présenté à la note 2 e) des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre de l'exercice 2020.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES ADOPTÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2020

Les nouvelles méthodes comptables décrites ci-dessous ont été adoptées aux fins des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre de l'exercice 2020 :

- IFRS 16, *Contrats de location*
- *Modification, réduction ou liquidation d'un régime (modifications d'IAS 19)*

De plus amples informations sur ces nouvelles normes comptables sont fournies à la note 3 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre de l'exercice 2020.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de manière à fournir l'assurance raisonnable que toute l'information importante liée à la société et à ses filiales est recueillie et communiquée en temps opportun à la haute direction de manière à ce que des décisions éclairées puissent être prises en temps opportun en ce qui concerne son obligation d'informer le public.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des rapports financiers à des fins externes conformément aux IFRS.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôles, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. Les projections quant à l'application de l'évaluation de l'efficacité à des périodes ultérieures présentent le risque que le contrôle puisse devenir inadéquat du fait de l'évolution possible des conditions existantes ou de la détérioration du degré de conformité aux politiques et procédures. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

Comme indiqué précédemment, la société a choisi un logiciel de comptabilisation des contrats de location pour recueillir l'information relative à ses contrats de location et pour quantifier les composantes requises par l'IFRS 16. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2020, la société a conclu le processus de mise en œuvre de ce logiciel de comptabilisation des contrats de location et a achevé l'élaboration de nouveaux rapports pour saisir l'information requise aux fins de la présentation et des informations à fournir en vertu de l'IFRS 16. Par conséquent, les processus et les procédures de contrôle interne ont été mis en place et mis à jour afin d'assurer des contrôles internes adéquats à l'égard de l'information financière et les contrôles et les procédures en matière de communication de l'information ont été mis à jour afin de saisir l'information requise aux fins de la présentation et des informations à fournir en vertu de l'IFRS 16.

Aucune autre modification n'a été apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au cours des 13 semaines closes le 4 mai 2019 qui a eu, ou qui pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

PERSPECTIVES

La société est en bonne position pour l'avenir avec ses bannières reconnaissables, chacune offrant une expérience positive et notable de la marque et lui permettant de profiter d'un solide réseau de magasins et d'une offre de produits en ligne exceptionnelle. Une série de mesures ont été mises en œuvre pour accroître la rentabilité, y compris l'amélioration des produits offerts et l'enrichissement de l'expérience client en magasin et en ligne. Des ressources importantes ont été déployées pour s'assurer que les initiatives stratégiques, qui sont exposées à la rubrique « Initiatives stratégiques » du présent rapport de gestion, mises en place pour soutenir les pratiques changeantes d'achat des consommateurs répondent efficacement à leurs demandes. La société priorise le numérique, ce qui favorise une croissance rapide et durable dans le contexte numérique et omnicanal du secteur du détail. Par conséquent, la société continue d'améliorer sa principale plateforme de commerce électronique, de mettre au point sa gestion des relations avec la clientèle et son infrastructure d'automatisation du marketing et d'optimiser ses capacités de gestion des données sur les clients.

L'évolution du secteur du détail et des habitudes de magasinage des consommateurs est plus rapide que jamais et, en conséquence, la société reconnaît qu'elle doit faire des gains importants en matière de souplesse et d'efficacité. La société est optimiste quant à son aptitude à s'adapter rapidement à ces nouvelles demandes afin de favoriser sa croissance à long terme et son succès futur.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES RÉSULTATS

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Note(s)	Pour les périodes de 13 semaines closes les	
		4 mai 2019	5 mai 2018
Ventes		185 194 \$	207 621 \$
Coût des biens vendus	5	83 383	91 308
Marge brute		101 811	116 313
Frais de vente et de distribution		103 841	109 946
Charges administratives		11 068	10 678
Résultat des activités d'exploitation		(13 098)	(4 311)
Produits financiers	11	1 120	2 290
Charges financières	11	4 056	1 805
Perte avant impôt sur le résultat		(16 034)	(3 826)
Recouvrement d'impôt sur le résultat	10	(3 420)	(618)
Perte nette		(12 614) \$	(3 208) \$
Perte par action	12		
De base		(0,20) \$	(0,05) \$
Dilué(e)		(0,20)	(0,05)

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	Pour les périodes de 13 semaines	
		closes les	
		4 mai 2019	5 mai 2018
Perte nette		(12 614) \$	(3 208) \$
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui sont reclassés dans le résultat net ou qui sont susceptibles de l'être			
Couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 742 \$; 2 542 \$ en 2018)	8	2 023	6 925
Écarts de conversion	8	(97)	(187)
Total des autres éléments du résultat global		1 926	6 738
Résultat global total		(10 688) \$	3 530 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	4 mai 2019	5 mai 2018	2 février 2019
ACTIFS				
ACTIFS COURANTS				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	74 653 \$	95 566 \$	112 518 \$
Titres négociables	14	47 627	60 220	49 690
Clients et autres débiteurs		8 681	8 656	7 897
Actif financier dérivé	14	3 699	2 810	1 900
Stocks	5	159 330	147 389	146 809
Charges payées d'avance		15 270	20 047	19 771
Total des actifs courants		309 260	334 688	338 585
ACTIFS NON COURANTS				
Clients et autres débiteurs		375	–	–
Immobilisations corporelles		94 209	104 945	95 921
Immobilisations incorporelles		21 285	18 935	21 639
Actifs au titre de droits d'utilisation	3 a)	216 771	–	–
Goodwill		11 843	11 843	11 843
Impôt sur le résultat différé		25 291	26 345	24 829
Total des actifs non courants		369 774	162 068	154 232
TOTAL DES ACTIFS		679 034 \$	496 756 \$	492 817 \$
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et autres créditeurs	6	90 409 \$	102 491 \$	98 842 \$
Passif financier dérivé	14	–	1 607	966
Produits différés	7	13 799	16 100	15 209
Impôt sur le résultat à payer		852	233	4 201
Partie courante des obligations locatives	3 a)	65 193	–	–
Total des passifs courants		170 253	120 431	119 218
PASSIFS NON COURANTS				
Fournisseurs et autres créditeurs	6	488	8 104	5 170
Crédits différés au titre des contrats de location		–	6 474	7 789
Obligations locatives	3 a)	160 603	–	–
Passif au titre des retraites		21 165	19 353	21 043
Total des passifs non courants		182 256	33 931	34 002
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	8	38 397	38 397	38 397
Surplus d'apport		10 261	10 163	10 245
Résultats non distribués		277 225	292 677	292 239
Cumul des autres éléments du résultat global	8	642	1 157	(1 284)
Total des capitaux propres		326 525	342 394	339 597
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		679 034 \$	496 756 \$	492 817 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX
PROPRES

(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 3 février 2019		38 397 \$	10 245 \$	292 239 \$	(1 284) \$	339 597 \$
Ajustement lié à l'adoption de l'IFRS 16 (après impôt)	3 a)	–	–	767	–	767
Solde retraité au 3 février 2019		38 397	10 245	293 006	(1 284)	340 364
Perte nette		–	–	(12 614)	–	(12 614)
Total des autres éléments du résultat global	8	–	–	–	1 926	1 926
Résultat global total pour la période		–	–	(12 614)	1 926	(10 688)
Charge de rémunération fondée sur des actions	9	–	16	–	–	16
Dividendes	8	–	–	(3 167)	–	(3 167)
Total des apports des (distributions versées aux) propriétaires de la société		–	16	(3 167)	–	(3 151)
Solde au 4 mai 2019		38 397 \$	10 261 \$	277 225 \$	642 \$	326 525 \$
Solde au 4 février 2018		38 397 \$	10 119 \$	297 895 \$	(5 581) \$	340 830 \$
Ajustement lié à l'adoption de l'IFRS 15 (après impôt)		–	–	1 157	–	1 157
Solde retraité au 4 février 2018		38 397	10 119	299 052	(5 581)	341 987
Perte nette		–	–	(3 208)	–	(3 208)
Total des autres éléments du résultat global	8	–	–	–	6 738	6 738
Résultat global total pour la période		–	–	(3 208)	6 738	3 530
Charge de rémunération fondée sur des actions	9	–	44	–	–	44
Dividendes	8	–	–	(3 167)	–	(3 167)
Total des apports des (distributions versées aux) propriétaires de la société		–	44	(3 167)	–	(3 123)
Solde au 5 mai 2018		38 397 \$	10 163 \$	292 677 \$	1 157 \$	342 394 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	Pour les périodes de 13 semaines closes les	
		4 mai 2019	5 mai 2018
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Perte nette		(12 614) \$	(3 208) \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :			
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et pertes de valeur nettes		26 611	9 869
Charge de rémunération fondée sur des actions	9	136	44
Variation nette de la juste valeur des titres négociables	11	2 063	1 805
Variation nette du transfert vers les stocks du profit réalisé sur les couvertures de flux de trésorerie		–	(1 445)
(Profit) perte de change		(2 968)	1 190
Intérêts sur les obligations locatives	11	1 921	–
Produits d'intérêts et de dividendes, montant net	11	(1 120)	(986)
Recouvrement d'impôt sur le résultat		(3 420)	(618)
		10 609	6 651
Variations dans ce qui suit :			
Clients et autres débiteurs		(758)	(3 776)
Stocks		(12 521)	(10 284)
Charges payées d'avance		(1 542)	(860)
Fournisseurs et autres créditeurs		(7 029)	8 950
Passif au titre des retraites		121	117
Crédits différés au titre des contrats de location		–	24
Produits différés		(1 410)	(3 894)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation		(12 530)	(3 072)
Intérêts reçus		648	360
Dividendes reçus		646	626
Impôts sur le résultat reçus		12	2 230
Impôts sur le résultat payés		(1 429)	(3)
(Sorties) entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation		(12 653)	141
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles, montant net		(6 171)	(4 688)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement		(6 171)	(4 688)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Dividendes payés	8	(3 167)	(3 167)
Paievements au titre des obligations locatives		(18 745)	–
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement		(21 912)	(3 167)
PROFIT (PERTE) DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE DÉTENUE EN DEVISE			
		2 871	(1 376)
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE			
		(37 865)	(9 090)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE			
		112 518	104 656
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE			
		74 653 \$	95 566 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 13)

Les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités font partie intégrante de ces états financiers.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
RÉSUMÉS
(non audité)

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Reitmans (Canada) Limitée (la « société ») est une société domiciliée au Canada et elle a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'adresse enregistrée de la société est le 155, rue Wellington Ouest, 40^e étage, Toronto (Ontario) M5V 3J7. La principale activité de la société est la vente au détail de vêtements pour dames.

2. RÈGLES DE PRÉSENTATION

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou « IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), conformément aux méthodes comptables suivies par la société lors de l'établissement de ses derniers états financiers consolidés annuels audités, sauf dans les cas mentionnés ci-après. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon les IFRS, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Certains renseignements, notamment les notes afférentes, qui sont habituellement présentées dans les états financiers consolidés annuels audités dressés conformément aux IFRS, ont été omis ou résumés. Par conséquent, les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ne présentent pas toute l'information devant figurer dans les états financiers annuels complets et, à cet effet, ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 2 février 2019, et des notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été autorisée par le conseil d'administration en date du 3 juin 2019.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments importants suivants :

- les titres négociables et instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur;
- les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas été effectués en date du début du contrat de location;
- le passif au titre des retraites est comptabilisé comme étant la valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations définies diminuée de la juste valeur des actifs du régime;
- les passifs au titre des accords de paiement fondé sur des actions réglées en trésorerie sont évalués conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*.

c) Saisonnalité des activités intermédiaires

Le commerce de détail est saisonnier et les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire donnée ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation de l'exercice complet ou d'une autre période future.

d) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les montants des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont libellés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, à l'exception des montants par action.

e) Estimations, jugement et hypothèses

L'établissement d'états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers consolidés de même que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. Ces estimations et hypothèses reposent sur l'expérience historique, d'autres facteurs pertinents et les attentes par rapport à l'avenir et sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont revues ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Dans le cadre de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités, les jugements significatifs posés par la direction par suite de l'application des méthodes comptables de la société ainsi que les principales sources d'estimation relative à l'incertitude étaient les mêmes que ceux appliqués et décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 2 février 2019, à l'exception de ce qui suit au titre de l'application de l'IFRS 16, *Contrats de location*.

Jugements posés relativement aux nouvelles méthodes comptables appliquées

La direction pose un jugement, contrat par contrat, pour déterminer la durée appropriée de location. La direction tient compte de tous les faits et circonstances pertinents faisant que la société a un avantage économique à exercer une option de renouvellement ou à ne pas exercer une option de résiliation, y compris les investissements dans des améliorations locatives de grande envergure ou le rendement des magasins. Les périodes couvertes par les options de renouvellement sont prises en compte dans la durée du contrat de location seulement si la direction a une certitude raisonnable de procéder au renouvellement.

La direction considère la certitude raisonnable comme un seuil élevé. Les changements à l'environnement économique ou au secteur du détail peuvent avoir une incidence sur les évaluations de la durée d'un contrat de location effectuées par la direction, et tout changement aux estimations effectuées par la direction de la durée d'un contrat de location pourrait avoir une incidence importante sur le bilan consolidé et l'état consolidé des résultats de la société.

Principales sources d'incertitude relative aux estimations

Pour déterminer la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives, la société doit estimer le taux d'emprunt marginal propre à chaque actif loué s'il n'est pas possible de déterminer facilement le taux d'intérêt implicite du contrat de location. La direction détermine le taux d'emprunt marginal de chaque actif loué en tenant compte de la solvabilité de la société, de la garantie, de la durée et de la valeur de l'actif loué sous-jacent, et de l'environnement économique dans lequel l'actif loué est exploité. Les taux d'emprunt marginaux peuvent être modifiés en raison de changements macroéconomiques dans l'environnement.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, les principales méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 2 février 2019 ont été appliquées uniformément lors de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

a) Adoption de nouvelles normes comptables

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location* (l'« IFRS 16 »), qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location* et les interprétations connexes. La norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et un passif lié au contrat de location qui représente son obligation d'effectuer des paiements de loyers. Les bailleurs continuent de classer les contrats de location en tant que contrat de location-financement ou en tant que contrat de location simple. D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location. Des dispositions transitoires ont également été prévues. L'IFRS 16 est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

La société a adopté la norme pour l'exercice ouvert le 3 février 2019 et elle a appliqué les exigences de la norme au moyen de l'approche rétrospective modifiée, de sorte que l'incidence cumulée de l'application initiale a été comptabilisée dans le solde d'ouverture des résultats non distribués le 3 février 2019, sans retraitement de la période correspondante. Suivant la méthode rétrospective modifiée, la société a choisi d'utiliser les mesures de simplification suivantes permises aux termes de l'IFRS 16 :

- la société n'a pas réapprécié si un contrat est ou contient un contrat de location à la date de première application et a plutôt appliqué l'IFRS 16 aux contrats qu'elle avait antérieurement identifiés comme des contrats de location en application de l'IAS 17, *Contrats de location*;
- la société s'est appuyée sur l'évaluation de la provision pour contrats de location déficitaires aux termes de l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, au lieu d'effectuer un test de dépréciation;
- la société a exclu les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation à la date de première application;

- la société a utilisé des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location à la date de première application.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16 sur certains éléments du bilan consolidé de la société au 3 février 2019 :

	Au 2 février 2019	Ajustements transitoires	Au 3 février 2019
Actifs courants			
Clients et autres débiteurs	7 897 \$	150 \$	8 047 \$
Charges payées d'avance	19 771	(6 043)	13 728
Actifs non courants			
Actifs au titre de droits d'utilisation ¹⁾	–	210 702	210 702
Investissement net à recevoir	–	425	425
Impôt sur le résultat différé	24 829	(283)	24 546
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs	98 842	(1 719)	97 123
Partie courante des obligations locatives	–	58 034	58 034
Passifs non courants			
Fournisseurs et autres créditeurs	5 170	(4 766)	404
Crédits différés au titre des contrats de location	7 789	(7 789)	–
Obligations locatives	–	160 424	160 424
Capitaux propres			
Résultats non distribués	292 239	767	293 006

1) Au 4 mai 2019, les actifs au titre de droits d'utilisation ont augmenté de 6 069 \$ pour s'établir à 216 771 \$ en raison d'ajouts de contrats de location de 24 166 \$, contrés par une dépréciation et un amortissement de 18 097 \$.

Au 3 février 2019, la société a utilisé ses taux d'emprunt marginaux pour évaluer ses obligations locatives. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré était de 3,51 % à la date d'adoption.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des engagements découlant de contrats de location simple présentés en application de l'IAS 17 au 2 février 2019 et des obligations locatives comptabilisées le 3 février 2019.

Engagements découlant de contrats de location simple des magasins et des bureaux	244 024 \$
Autres engagements découlant de contrats de location simple	6 452
Total des engagements découlant de contrats de location simple présentés au 2 février 2019	<u>250 476</u>
Autres contrats de service	(4 061)
Paievements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux	(1 311)
Engagements découlant de contrats de location simple conclus à compter du 3 février 2019	(2 870)
Options de prolongation pour lesquelles il existe une certitude raisonnable qu'elles seront exercées	1 783
Exemption relative à la comptabilisation des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur	(33)
Obligations locatives comptabilisées au 3 février 2019 – montant non actualisé	<u>243 984 \$</u>
Montant actualisé au moyen du taux d'emprunt marginal au 3 février 2019	<u>218 458 \$</u>
Partie courante des obligations locatives	58 034 \$
Partie non courante des obligations locatives	160 424
Total des obligations locatives	<u>218 458 \$</u>

En raison de l'adoption de l'IFRS 16, la société a mis à jour ses méthodes comptables au titre des contrats de location comme suit.

La société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative selon la valeur actuelle des paiements de loyers futurs lorsqu'un actif loué est mis à la disposition de la société. Les paiements de loyers comprennent les paiements de loyers fixes, les paiements fixes de loyers en substance et les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, diminués de tout avantage incitatif à la location à recevoir. Les paiements de loyers sont actualisés selon le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou le taux d'emprunt marginal du preneur. En général, la société utilise le taux d'emprunt marginal du preneur pour mesurer la valeur actualisée. Les paiements de loyers sont actualisés sur la durée du contrat de location, ce qui comprend la durée fixe et les options de renouvellement que la société a la certitude raisonnable d'exercer. Les paiements de loyers sont répartis entre les obligations locatives et les charges financières, lesquelles sont comptabilisées pour la durée du contrat de location dans les charges locatives de l'état consolidé des résultats.

Si un contrat comprend des composantes locatives et des composantes non locatives, la société répartira la contrepartie prévue au contrat entre toutes les composantes locatives sur la base de leur prix distinct relatif et du prix distinct de l'ensemble des composantes non locatives. La proportion des prix distincts relatifs est déterminée en maximisant le cours le plus observable pour un bien ou un service similaire.

Les paiements de loyers pour les actifs exemptés aux termes de l'exemption à court terme et les paiements variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés dans les frais de vente, de distribution et les charges administratives à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, diminués du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, et ajustés pour tenir compte de la réévaluation des obligations

locatives. Le coût s'entend de l'évaluation initiale de l'obligation locative majorée des coûts directs initiaux et des paiements de loyers effectués au plus tard à la date de début. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont dépréciés selon le mode linéaire sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité.

Dans le cas d'un contrat de sous-location pour lequel la société est le bailleur intermédiaire, elle doit déterminer si le contrat de sous-location constitue un contrat de location-financement ou un contrat de location simple en ce qui a trait à l'actif au titre du droit d'utilisation. Un contrat de sous-location constitue un contrat de location-financement si la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à l'actif au titre du droit d'utilisation du contrat de location principal a été transférée au preneur du contrat de sous-location et la société comptabilise le contrat de sous-location comme deux contrats distincts. La société décomptabilise l'actif au titre du droit d'utilisation qui correspond au contrat de location principal et elle comptabilise un investissement net dans le contrat de sous-location sous forme de contrat de location-financement ainsi que des produits d'intérêts correspondant dans les produits financiers de l'état consolidé des résultats, en plus d'un investissement net à recevoir dans les clients et autres débiteurs du bilan consolidé.

Modification, réduction ou liquidation d'un régime (modifications d'IAS 19)

Le 7 février 2018, l'IASB a publié le document *Modification, réduction ou liquidation d'un régime* (modifications d'IAS 19). Les modifications s'appliquent aux modifications, réductions ou liquidations de régimes qui auront lieu à compter du 1^{er} janvier 2019 ou de la date à laquelle elles seront appliquées pour la première fois (l'application anticipée est permise).

Les modifications de l'IAS 19 clarifient le fait que :

- lors de la modification, de la réduction ou de la liquidation d'un régime à prestations définies, une société doit maintenant utiliser des hypothèses actuarielles à jour afin de déterminer le coût des services rendus au cours de la période et les intérêts nets pour la période;
- l'effet du plafond de l'actif n'est pas pris en compte dans le calcul du gain ou de la perte sur la liquidation d'un régime.

La société a adopté les modifications de l'IAS 19 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 3 février 2019. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la société.

4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	<u>4 mai 2019</u>	<u>5 mai 2018</u>	<u>2 février 2019</u>
Trésorerie	70 487 \$	95 566 \$	107 801 \$
Dépôts à court terme	4 166	–	4 717
	<u>74 653 \$</u>	<u>95 566 \$</u>	<u>112 518 \$</u>

La trésorerie de la société détenue auprès des banques porte intérêt à des taux variables. Les dépôts à court terme au 4 mai 2019 portaient intérêt à un taux de 1,0 % (1,1 % au 2 février 2019).

5. STOCKS

Au cours de la période de 13 semaines close le 4 mai 2019, les stocks comptabilisés à titre de coût des biens vendus se sont élevés à 81 320 \$ (89 068 \$ au 5 mai 2018). De plus, la société a comptabilisé dans le coût des biens vendus un montant de 2 063 \$ (2 240 \$ au 5 mai 2018) au titre de la dépréciation des stocks du fait que la valeur nette de réalisation était inférieure au coût. Aucune dépréciation des stocks constatée au cours des périodes précédentes n'a fait l'objet d'une reprise.

Un retour d'actif au titre du droit de récupérer les biens retournés de 1 778 \$ a été inclus dans les stocks au 4 mai 2019 (1 938 \$ au 5 mai 2018; 1 248 \$ au 2 février 2019).

6. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	4 mai 2019	5 mai 2018	2 février 2019
Dettes fournisseurs	59 568 \$	65 477 \$	73 776 \$
Créditeurs au titre des avantages du personnel	19 941	19 900	20 276
Autres créditeurs non commerciaux	6 055	9 964	499
Passif au titre du remboursement futur	4 261	4 522	2 746
Créditeurs relatifs aux locaux	1 072	7 590	6 378
Contrats déficitaires ¹⁾	–	3 142	337
	90 897	110 595	104 012
Moins la partie non courante	488	8 104	5 170
	90 409 \$	102 491 \$	98 842 \$

La partie non courante des fournisseurs et autres créditeurs comprend les montants suivants :

	4 mai 2019	5 mai 2018	2 février 2019
Loyers différés et autres créditeurs relatifs aux locaux	279 \$	5 459 \$	4 825 \$
Contrats déficitaires	–	2 645	256
Unités d'actions liées à la performance	209	–	89
Total de la partie non courante des fournisseurs et autres créditeurs	488 \$	8 104 \$	5 170 \$

1) En raison de la décision de fermer ses magasins Hyba, pour l'exercice clos le 2 février 2019, la société a comptabilisé une provision au titre des contrats déficitaires liés à ces magasins. Pour la période de 13 semaines close le 4 mai 2019, la provision au titre des contrats déficitaires (courante et non courante) a diminué de 337 \$ en raison des montants payés et repris au cours de la période. Pour la période de 13 semaines close le 5 mai 2018, la provision au titre des contrats déficitaires (courante et non courante) a augmenté de 511 \$ en raison des provisions supplémentaires et des changements aux montants actualisés, contrebalancés par une diminution de 243 \$ au titre des montants repris au cours de la période. Pour l'exercice clos le 2 février 2019, la provision au titre des contrats déficitaires (courante et non courante) a diminué de 2 537 \$ en raison des montants payés et repris au cours de l'exercice.

7. PRODUITS DIFFÉRÉS

	4 mai 2019	5 mai 2018	2 février 2019
Programmes de fidélisation de la clientèle	2 624 \$	5 723 \$	1 360 \$
Cartes-cadeaux non utilisées	11 175	10 377	13 849
	13 799 \$	16 100 \$	15 209 \$

8. CAPITAL SOCIAL ET AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES

Il n'y a eu aucune variation du capital social pour chacune des périodes présentées.

	Pour les périodes de 13 semaines closes les			
	4 mai 2019		5 mai 2018	
	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur comptable	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur comptable
Actions ordinaires				
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	13 440	482 \$	13 440	482 \$
Actions de catégorie A sans droit de vote				
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	49 890	37 915	49 890	37 915
Total du capital social	63 330	38 397 \$	63 330	38 397 \$

Capital social autorisé

La société a autorisé aux fins d'émission un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale. Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Les actions ordinaires et les actions de catégorie A sans droit de vote de la société ont égalité de rang en ce qui concerne le droit qu'elles confèrent de recevoir des dividendes ou de participer à la distribution d'actifs de la société. Toutefois, dans le cas d'un dividende en actions, les porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote auront le droit de recevoir des actions de catégorie A sans droit de vote et les porteurs d'actions ordinaires auront le droit de recevoir des actions ordinaires.

Cumul des autres éléments du résultat global

Le cumul des autres éléments du résultat global se détaille comme suit :

	Couvertures de flux de trésorerie	Écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global
Solde au 3 février 2019	(352) \$	(932) \$	(1 284) \$
Variation nette de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 1 518 \$)	4 139	–	4 139
Transfert dans les stocks du profit réalisé sur les couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 776 \$)	(2 116)	–	(2 116)
Variation des écarts de change	–	(97)	(97)
Solde au 4 mai 2019	1 671 \$	(1 029) \$	642 \$
Solde au 4 février 2018	(4 923) \$	(658) \$	(5 581) \$
Variation nette de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 1 081 \$)	2 944	–	2 944
Transfert dans les stocks de la perte réalisée sur les couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 1 461 \$)	3 981	–	3 981
Variation des écarts de change	–	(187)	(187)
Solde au 5 mai 2018	2 002 \$	(845) \$	1 157 \$

Dividendes

La société a déclaré et payé les dividendes suivants :

	Pour les périodes de 13 semaines closes les	
	4 mai 2019	5 mai 2018
Actions ordinaires et actions de catégorie A sans droit de vote	3 167 \$	3 167 \$
Dividendes par action	0,05 \$	0,05 \$

9. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Plan d'options sur actions

Aux termes du plan d'options sur actions, la société peut, à sa seule discrétion, attribuer des options sur actions ou des droits à l'appréciation d'actions. Le plan d'options sur actions modifié permet à la société d'émettre, de temps à autre, l'équivalent d'au plus 10 % de ses actions de catégorie A sans droit de vote en circulation, par suite de l'exercice d'options attribuées aux termes du plan, à ses principaux dirigeants et à son personnel clé. Aux termes du plan modifié, l'attribution des options et le délai d'acquisition des droits liés à ces options, qui est habituellement d'au plus 4 ans (antérieurement, d'au plus 5 ans), sont à la discrétion du conseil d'administration, la durée maximale des options étant d'au plus 7 ans (antérieurement, d'au plus 10 ans). Le prix d'exercice à payer pour chaque action de catégorie A sans droit de vote visée par une option sur actions est déterminé par le conseil d'administration à la date d'attribution, mais ce prix ne peut être inférieur au cours de clôture de l'action de la société le jour de bourse précédant immédiatement la date de prise d'effet de l'attribution. Les droits à l'appréciation d'actions donnent droit aux principaux dirigeants et au personnel clé de recevoir un paiement en trésorerie correspondant à l'augmentation du cours des actions de catégorie A sans droit de vote de la société depuis la date d'attribution à la date d'acquisition des droits. Aucun droit à l'appréciation d'actions n'a été attribué ni n'est en circulation.

Toutes les options en circulation, émises avant la date d'entrée en vigueur du plan modifié, continuent d'être acquises selon les modalités du plan antérieur et demeurent assujetties à ce dernier.

La variation des options sur actions en circulation se présente comme suit :

	Pour les périodes de 13 semaines closes les			
	4 mai 2019		5 mai 2018	
	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de la période	1 938	8,06 \$	2 401	7,81 \$
Renonciation	(5)	6,16	(71)	5,98
En circulation à la clôture de la période	1 933	8,06 \$	2 330	7,87 \$
Options exerçables à la clôture de la période	1 708	8,28 \$	1 700	8,48 \$

Aucune option sur actions n'a été attribuée ou exercée au cours des périodes de 13 semaines closes le 4 mai 2019 et le 5 mai 2018. Le coût des options sur actions attribuées est passé en charges sur la période d'acquisition des droits en fonction de la juste valeur estimée à la date de l'attribution, calculée au moyen du modèle Black-Scholes.

Pour la période de 13 semaines close le 4 mai 2019, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 16 \$ relativement à son régime d'options sur actions (44 \$ pour la période de 13 semaines close le 5 mai 2018) ainsi qu'un crédit au surplus d'apport correspondant.

Unités d'actions liées à la performance (régées en trésorerie)

La société offre un régime d'unités d'actions liées à la performance (« UAP ») destiné à ses cadres dirigeants et principaux dirigeants, régime qui leur donne droit de recevoir un paiement en trésorerie. Les UAP deviennent acquises si les conditions de performance non liées au marché préétablies évaluées sur une période de trois exercices (la « période de performance ») sont respectées. Le nombre d'UAP dont les droits peuvent devenir acquis peut aller jusqu'à 1,5 fois le nombre réel d'UAP attribuées si une performance exceptionnelle est atteinte. Lors du règlement des UAP acquises, le paiement en trésorerie sera égal au nombre d'UAP multiplié par la juste valeur des actions ordinaires de la société, calculée en utilisant le cours du marché moyen pondéré des cinq jours de bourse commençant cinq jours de bourse suivant le jour où la société publie ses résultats financiers pour la période de performance.

Le 10 avril 2019, la société a attribué 440 000 UAP à un prix moyen pondéré par action de 3,23 \$ (481 000 UAP à un prix moyen pondéré par action de 4,06 \$ pour la période de 13 semaines close le 5 mai 2018). La variation du nombre d'UAP en circulation se présente comme suit :

	Pour les périodes de 13 semaines	
	closes les	
	4 mai 2019	5 mai 2018
	UAP	UAP
	(en milliers)	(en milliers)
En circulation à l'ouverture de la période	770	546
Attribution	440	481
Renonciation	(29)	(18)
En circulation à la clôture de la période	1 181	1 009

Au 4 mai 2019, en fonction d'un prix moyen pondéré par action de 3,30 \$ pour les cinq jours de bourse précédant le 4 mai 2019, la société a comptabilisé une charge de rémunération fondée sur des actions liée aux UAP de 87 \$ dans les frais de vente et de distribution et de 33 \$ dans les charges administratives pour la période de 13 semaines close le 4 mai 2019 (aucune charge de rémunération fondée sur des actions n'a été comptabilisée pour la période de 13 semaines close le 5 mai 2018), ainsi qu'une variation correspondante dans les autres créditeurs non courants.

10. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Lors de périodes intermédiaires, la provision pour impôt sur le résultat repose sur une estimation du bénéfice qui sera généré pour un exercice complet et elle est ajustée en fonction de l'incidence de l'ajustement de la juste valeur lié aux titres négociables. Les taux d'impôt sur le résultat effectifs annuels moyens estimés sont réévalués chaque date de clôture d'une période intermédiaire en fonction du

bénéfice projeté pour l'exercice complet. Dans la mesure où les prévisions diffèrent des résultats réels, des ajustements sont comptabilisés lors de périodes ultérieures.

11. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

	Pour les périodes de 13 semaines closes les	
	4 mai 2019	5 mai 2018
Produits de dividendes liés aux titres négociables	646 \$	626 \$
Produits d'intérêts	474	360
Profit de change	–	1 304
Produits financiers	1 120	2 290
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	1 921	–
Variation nette de la juste valeur des titres négociables	2 063	1 805
Perte de change	72	–
Charges financières	4 056	1 805
(Charges financières nettes) produits financiers nets	(2 936) \$	485 \$

12. PERTE PAR ACTION

Le calcul de la perte de base et diluée par action est fondé sur une perte nette de 12 614 \$ pour la période de 13 semaines close le 4 mai 2019 (perte nette de 3 208 \$ pour la période de 13 semaines close le 5 mai 2018).

Le nombre d'actions (en milliers) utilisé dans le calcul de la perte par action se présente comme suit :

	Pour les périodes de 13 semaines closes les	
	4 mai 2019	5 mai 2018
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	63 330	63 330
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	63 330	63 330

Pour les périodes de 13 semaines closes le 4 mai 2019 et le 5 mai 2018, toutes les options sur actions étaient exclues du calcul de la perte diluée par action, celles-ci étant réputées avoir un effet antidilutif.

La valeur de marché moyenne des actions de la société aux fins du calcul de l'effet dilutif des options sur actions est fondée sur les cours du marché pour la période au cours de laquelle les options étaient en circulation.

13. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	4 mai 2019	5 mai 2018	2 février 2019
Opérations sans effet sur la trésorerie			
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles inclues dans les fournisseurs et autres créditeurs	1 411 \$	760 \$	1 133 \$

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les pertes de valeur comprennent des radiations d'immobilisations corporelles liées à la fermeture de magasins, et des charges au titre des pertes de valeur sur des actifs de 1 484 \$ pour la période de 13 semaines close le 4 mai 2019 (730 \$ pour la période de 13 semaines close le 5 mai 2018). La perte de valeur liée aux immobilisations corporelles et aux actifs au titre de droits d'utilisation est attribuable à la baisse de rentabilité enregistrée par des magasins individuels (unités génératrices de trésorerie, « UGT »). Par ailleurs, au cours des périodes de 13 semaines closes le 4 mai 2019 et le 5 mai 2018, aucune charge au titre des pertes de valeur sur des actifs n'a été reprise à la suite d'un accroissement de la rentabilité de certaines UGT. Les pertes de valeur nettes ont été comptabilisées dans les frais de vente et de distribution.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement comptable et justes valeurs

Le tableau suivant présente les valeurs comptables et les justes valeurs des actifs financiers et des passifs financiers, y compris leur niveau dans la hiérarchie de la juste valeur. Il ne comporte pas d'information sur la juste valeur pour les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si la valeur comptable constitue une estimation raisonnable de la juste valeur. La société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et passifs financiers courants (autres que ceux énumérés ci-dessous) se rapproche de leur valeur comptable respective aux dates de clôture en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

	4 mai 2019						
	Valeur comptable			Juste valeur			
	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur des instruments de couverture	Coût amorti	Total	Niveau 1	Niveau 2	Total
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net							
Actif financier dérivé	– \$	3 699 \$	– \$	3 699 \$	– \$	3 699 \$	3 699 \$
Titres négociables	47 627 \$	– \$	– \$	47 627 \$	47 627 \$	– \$	47 627 \$

	5 mai 2018						
	Valeur comptable				Juste valeur		
	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur des instruments de couverture	Coût amorti	Total	Niveau 1	Niveau 2	Total
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net							
Actif financier dérivé	– \$	2 810 \$	– \$	2 810 \$	– \$	2 810 \$	2 810 \$
Titres négociables	60 220 \$	– \$	– \$	60 220 \$	60 200 \$	– \$	60 220 \$
Passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net							
Passif financier dérivé	– \$	1 607 \$	– \$	1 607 \$	– \$	1 607 \$	1 607 \$

	2 février 2019						
	Valeur comptable				Juste valeur		
	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur des instruments de couverture	Coût amorti	Total	Niveau 1	Niveau 2	Total
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net							
Actif financier dérivé	– \$	1 900 \$	– \$	1 900 \$	– \$	1 900 \$	1 900 \$
Titres négociables	49 690 \$	– \$	– \$	49 690 \$	49 690 \$	– \$	49 690 \$
Passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net							
Passif financier dérivé	– \$	966 \$	– \$	966 \$	– \$	966 \$	966 \$

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes closes le 4 mai 2019, le 5 mai 2018 et le 2 février 2019.

Instrument financiers dérivés

La société a conclu avec ses banques des contrats de change à terme visant le dollar américain. Ces contrats de change se prolongent normalement sur une période d'au plus 12 mois.

Les contrats de change, qui sont tous désignés comme couvertures de flux de trésorerie, se détaillent comme suit :

	4 mai 2019				
	Prix d'exercice moyen	Montant notionnel en \$ US	Actif financier dérivé	Passif financier dérivé	Montant net
Contrats de change à terme	1,311 \$	135 000 \$	3 699 \$	– \$	3 699 \$

	5 mai 2018				
	Prix d'exercice moyen	Montant notionnel en \$ US	Actif financier dérivé	Passif financier dérivé	Montant net
Contrats de change à terme	1,275 \$	174 500 \$	2 810 \$	(1 607) \$	1 203 \$

	2 février 2019				
	Prix d'exercice moyen	Montant notionnel en \$ US	Actif financier dérivé	Passif financier dérivé	Montant net
Contrats de change à terme	1,299 \$	155 000 \$	1 900 \$	(966) \$	934 \$

15. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques de la société sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société est exposée, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites. Les politiques et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement passés en revue afin que soient prises en compte l'évolution des conditions du marché et les activités de la société. Au cours de la période de 13 semaines close le 4 mai 2019, l'exposition de la société aux risques n'a pas changé de façon importante en regard de celle décrite dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 2 février 2019.